

Date de la convocation : 15/03/2019

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 15

Votants : 15

Présents : Mmes Catherine DEWAILLY, Marie-Annick GUIMARD, Josiane LAROCHE, Marilys MONCOUCUT, Josette RAIMON.

MM. Laurent BRIAND, Jacques CEYROLLE, Jacques GIGON, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-James PERLADE, Jean-Luc PIPELIER, Patrick RAMOS, Olivier SALARDENNE, Michel STRECK.

Absents excusés : Mme Patricia ROUET, M. Alain RAYMOND

Absents : Mme Valérie LUSSIEZ, M. René RICHARD

Secrétaire de séance : Patrick RAMOS

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq mars à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

*Une minute de silence a été observée à la mémoire de Monsieur Michel BOISSARD, ancien Maire de la Commune.*

### **Délibération n°1 Modification du tableau du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du tableau du Conseil Municipal tel que modifié suite à la démission et à l'entrée d'un nouveau conseiller municipal.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°2 Composition des Commissions Communales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à scrutin secret et à la représentation proportionnelle, approuve la composition et la répartition des Commissions Communales telles qu'annexées.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°3 Election d'un membre du CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de procéder à l'élection du membre complémentaire du CCAS à scrutin secret :

- Marilys MONCOUCUT – élue avec 15 voix

Pour rappel ci-dessous la composition complète du CCAS :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS ;
- 4 membres élus au sein du Conseil Municipal :
  - Mme RAIMON Josette
  - Mme Marilys MONCOUCUT
  - Mme GUIMARD Marie Annick
  - Mme LAROCHE Josiane
- 4 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles :
  - Mme SERVOUSE Marie-Claude
  - M. MORVAN Jean-Michel
  - M. RAULT Jacques
  - Mme ROY Arlette

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°4 Renouvellement d'un contrat unique d'insertion CAE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le renouvellement d'un C.A.E. pour les fonctions d'agent technique à temps complet pour une durée de 12 mois.
- Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

## **Délibération n° Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

*Après discussion, délibération reportée à l'unanimité avec 15 voix pour à un prochain Conseil Municipal.*

*Modification de la numérotation des délibérations suivantes suite au retrait de cette délibération.*

## **Délibération n°5 Convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public de la Commune de Salles sur Mer des terrains et équipements communs du futur lotissement rue de la Croix des Fleurets**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de signer une convention préalable avec la SARL La Croix des Fleurets actant du principe du transfert et du classement dans le domaine public de la Commune de la voirie, des espaces verts et des cheminements piétons, sous réserve de la réalisation et de la réception de la totalité des équipements et ouvrages communs prévus à l'arrêté d'autorisation de construire.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour et une non-participation au vote.*

## **Délibération n°6 Prestations de maîtrise d'œuvre des liaisons cyclables inscrites au schéma directeur des aménagements cyclables 2017-2030 – convention constitutive d'un groupement de commandes entre différentes communes du territoire de l'Agglomération et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Rapporte la délibération n°3 du 4 février 2019,
- Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour des prestations de maîtrise d'œuvre des liaisons cyclables inscrites au schéma directeur des aménagements cyclables 2017-2030 avec les communes membres de la CdA qui le souhaitent et avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

## **Délibération n°7 Adhésion au groupement de commande – ABS Jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le groupement de commande annexé à la présente délibération ;
- Accepte que la Ville de Périgny soit désignée coordonnateur du groupement ;
- Dit que la participation financière à la réalisation de cette étude sera inscrite au Budget 2019 ;

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, Monsieur le Maire de Périgny, l'InterCCAS de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sis 3 rue du Château – BP 79 – 17181 PERIGNY Cedex, Monsieur le Trésorier, et insérée au recueil des actes administratifs de la Commune (du CCAS).

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

## **Délibération n°8 Proposition des périmètres délimités des abords autour des monuments historiques pour la Commune de Salles sur Mer**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'émettre un avis favorable à la proposition de périmètres délimités des abords autour de nos monuments historiques, formulée par l'architecte des bâtiments de France en application des articles L. 621-30 et L. 621-31 du Code du Patrimoine concernant le Château de Cramahé et le Château de l'Herbaudière,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 1 voix contre.*

**Délibération n°9 Comptes Administratifs 2018 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE**

**EPICERIE :**

**Section de Fonctionnement**

Recettes :	6 204.00 €
Dépenses :	- 141.60 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	6 062.40 €
Excédent reporté :	9 989.78 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>16 052.18 €</b>

**Section d'Investissement :**

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	- 1 780.60 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 1 780.60 €
Résultat reporté :	- 1 713.77 €
Excédent de fonctionnement versé	1 713.77 €
<b>Déficit de clôture :</b>	<b>- 1 780.60 €</b>

**CAMPING :**

**Section de Fonctionnement**

Recettes :	23 969.73 €
Dépenses :	- 17 053.36 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	6 916.37 €
Excédent reporté :	20 875.74 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>27 792.11 €</b>

**Section d'Investissement :**

Recettes :	3 301.78 €
Dépenses :	- 0.00 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	3 301.78 €
Résultat reporté :	- 10 784.86 €
Excédent de fonctionnement versé	10 784.86 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>3 301.78 €</b>

**COMMUNE :**

**Section de Fonctionnement :**

Recettes :	1 372 670.00 €
Dépenses :	- 1 092 564.27 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	280 105.73 €
Excédent reporté :	396 719.67 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>676 825.40 €</b>

**Section d'Investissement :**

Recettes :	166 329.07 €
Dépenses :	- 197 953.29 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 31 624.22 €
Résultat reporté :	- 180 136.80 €
Excédent de fonctionnement versé	343 147.47 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>131 386.45 €</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour (Monsieur le Maire étant sorti pour le vote).*

**Délibération n°10 Comptes de Gestion 2018 des Budgets Epicerie, Camping et**

	<b>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017</b>	<b>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018</b>
<b>COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE</b>				
Investissement	- 1 713.77	1 713.77	- 1 780.60	- 1 780.60
Fonctionnement	11 703.55	- 1 713.77	6 062.40	16 052.18
<b>TOTAL</b>	<b>9 989.78</b>	<b>0.00</b>	<b>4 281.80</b>	<b>14 271.58</b>

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
<b>COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING</b>				
Investissement	- 10 784.86	10 784.86	3 301.78	3 301.78
Fonctionnement	31 660.60	- 10 784.86	6 916.37	27 792.11
<b>TOTAL</b>	<b>20 875.74</b>	<b>0.00</b>	<b>10 218.15</b>	<b>31 093.89</b>
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
<b>COMPTE DE GESTION COMMUNE</b>				
Investissement	- 180 136.80	343 147.47	- 31 624.22	131 386.45
Fonctionnement	739 867.14	- 343 147.47	280 105.73	676 825.40
<b>TOTAL</b>	<b>559 730.34</b>	<b>0.00</b>	<b>248 481.51</b>	<b>808 211.85</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°11 Affectation des résultats 2018 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE**

#### **BUDGET EPICERIE**

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 14 271.58 €

Section d'Investissement : 1 780.60 €

Et de reprendre le déficit d'Investissement de – 1 780.60 € en Investissement.

#### **BUDGET CAMPING**

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 27 792.11 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 3 301.78 € en Investissement.

#### **BUDGET COMMUNE**

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 676 825.40 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 131 386.45€ en Investissement.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°12 Taux d'imposition 2019**

Il est proposé au Conseil Municipal, pour l'année 2019 les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation	11,90 %
- Taxe foncière (bâti)	19,70 %
- Taxe foncière (non bâti)	67,24 %

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

### **Délibération n°13 Subventions et participations aux organismes et aux associations**

Suite aux votes pour chaque subvention, ci-dessous le tableau validé :

Organismes / Associations	Montants
<b><u>Aide sociale - 657362</u></b>	
<b>C.C.A.S.</b>	<b>3 500.00 €</b>
<b><u>Associations – 6574</u></b>	
Association Jeunes Sapeurs Pompiers	200.00 €
Collège André Malraux piscine collège	675.10 €
MFR Cravans	42.00 €
Chambre des Métiers et Artisanat	252.00 €
Don du Sang	100.00 €
Grains de Sel	200.00 €
Prévention routière : Formation	100.00 €
Appi momes	200.00 €
Angoul'loisirs	300.00 €
Les Peintres sallésiens	400.00 €

Réserve de subvention	1530.90 €
<b>Total</b>	<b>4000.00€</b>
<b>Total</b>	<b>7500.00€</b>

Subvention C Love Line de 100€ refusée (2 non participations au vote, 8 contre et 5 pour)  
 Subvention Foyer Rural à 0 € validée (2 non participations au vote, 6 abstentions, 3 contre et 4 pour)  
*Délibération adoptée à la majorité 13 voix pour et 2 non-participations au vote.*

**Délibération n°14 Budget Primitif 2019 du Budget Annexe EPICERIE**  
**BUDGET PRIMITIF LOCAL EPICERIE 2019**

- Section de Fonctionnement : 20 471.58 €

Chapitre	Désignation	Montants
<b>Dépenses</b>		
011	Charges à caractère général	18 549.38 €
023	Virement à la section d'investissement	1 850.10 €
66	Charges financières	72.10 €
<b>Total</b>		<b>20 471.58 €</b>
<b>Recettes</b>		
002	Excédent de fonctionnement reporté	14 271.58 €
75	Autres produits de gestion courante	6 000.00 €
73	Impôts et taxes	200.00 €
<b>Total</b>		<b>20 471.58 €</b>

- Section d'Investissement : 3 630.70 €

Chapitre	Désignation	Montants
<b>Dépenses</b>		
164	Emprunt	1 850.10 €
001	Déficit d'investissement reporté	1 780.60 €
<b>Total</b>		<b>3 630.70 €</b>
<b>Recettes</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement	1 850.10 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 780.60 €
<b>Total</b>		<b>3 630.70 €</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

**Délibération n°15 Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Camping**  
**BUDGET PRIMITIF CAMPING 2019**

- Section de Fonctionnement : 27 792.11€

Chapitre	Désignation	Montants
<b>Dépenses</b>		
011	Charges à caractère général	10 043.38 €
012	Charges de personnel	0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	0.00 €
68	Dotations aux amortissements	17 748.73 €
<b>Total</b>		<b>27 792.11 €</b>
<b>Recettes</b>		
70	Produits des services	0.00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	27 792.11 €
<b>Total</b>		<b>27 792.11 €</b>

- Section d'Investissement : 21 050.51 €

Chapitre	Désignation	Montants
<b>Dépenses</b>		
21	Constructions	21 050.51 €
<b>Total</b>		<b>21 050.51 €</b>
<b>Recettes</b>		
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 301.78 €
28	Amortissements	17 748.73 €
<b>Total</b>		<b>21 050.51 €</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.*

**Délibération n°16 Budget Primitif 2019 de la Commune**  
**BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2019**

- **Section de Fonctionnement : 1 960 325.40€**

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	415 000.00 €
012	Charges de personnel	868 000.00 €
014	Atténuations de produits	8 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	64 000.00 €
66	Charges financières	30 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	573 325.40 €
<b>Total</b>		<b>1 960 325.40 €</b>

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	676 825.40 €
70	Produits des services	103 000.00 €
73	Impôts et taxes	923 000.00 €
74	Dotations	197 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
77	Produits exceptionnels	500.00 €
013	Atténuation de charges	10 000.00 €
<b>Total</b>		<b>1 960 325.40 €</b>

- **Section d'Investissement : 1 473 444.16 €**

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 21	Opérations non individualisées	1 672.08 €
NI – 16	Emprunts	90 000.00 €
NI – 041 (21)	SDEER	1 672.08 €
104 – 23	Mairie	600 000.00 €
118 – 21	Ecole Maternelle	60 000.00 €
122 – 21	Travaux église	12 150.00 €
137 – 23	Aménagement Centre Bourg	38 300.00 €
38 – 21	Voirie	669 650.00 €
<b>Total</b>		<b>1 473 444.16 €</b>

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 041 - 13	Non individualisé	1 672.08 €
104 – 13 et 16	Mairie	515 000.00 €
122 – 13	Eglise	12 799.00 €
38 – 16	Voirie	104 261.23 €
10222	FCTVA	25 000.00 €
10223	TLE/TA	110 000.00 €
021	Virement section Fonctionnement	573 325.40 €
001	Excédent d'Investissement reporté	131 386.45 €
<b>Total</b>		<b>1 473 444.16 €</b>

**Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.**

**Questions / Informations diverses :**

- PLUi : point d'avancement.
- Enquête publique en cours pour le captage de la Ragotterie
- Grand débat
- Elections européennes : Dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h.